

Fiche de données de sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

Date d'émission: 12/21/2015 Date de révision: 12/21/2015 Remplace la fiche: 12/15/2015 Version: 1.1

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Forme du produit Article

Nom DG-CW, DC-D, DC-TP, DC-UE, DD-X, DS-BB, DS-CP

Code du produit BU Diamond

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Pas d'informations complémentaires disponibles

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur Service établissant la fiche technique

Hilti (Canada) Corp. Hilti Entwicklungsgesellschaft mbH 2360 Meadowpine Boulevard Hiltistrasse 6

L5N 6S2 Mississauga, Ontario - Canada 86916 Kaufering - Deutschland

T +1905 8139200 T +49 8191 906310 - F +49 8191 90176310

1-800-363-4458 toll free - F +1 905 813 9009 anchor.hse@hilti.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'urgence Chem-Trec

Tel.: 1 800 424 9300 (USA, PR, Virgin Islands, Canada)

Tel.: 703 527 3887 (Other countries)

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (GHS-CA)

Non classé

2.2. Éléments d'étiquetage

Le produit n'est pas soumis à un étiquetage selon les directives CE ou selon la législation nationale pertinente.

Étiquetage non applicable

2.3. Autres dangers

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

Nom	Identificateur de produit	%	Classification (GHS-CA)
cuivre, poudre	(n° CAS) 7440-50-8	0,1 - 90	Dangereux pour le milieu aquatique — Danger aigu, Catégorie 1, H400 Dangereux pour le milieu aquatique — Danger chronique, Catégorie 3, H412
fer	(n° CAS) 7439-89-6	0,1 - 90	Non classé
nickel	(n° CAS) 7440-02-0	0,1 - 50	Sensibilisation cutanée, Catégorie 1, H317 Cancérogénicité, Catégorie 2, H351 Toxicité spécifique pour certains organes cibles — Exposition répétée, Catégorie 1, H372
tungstène	(n° CAS) 7440-33-7	0,1 - 50	Non classé

21/12/2015 FR (français) 1/10



Fiche de données de sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

Nom	Identificateur de produit	%	Classification (GHS-CA)
cobalt	(n° CAS) 7440-48-4	0,1 - 30	Sensibilisation respiratoire, Catégorie 1, H334 Sensibilisation cutanée, Catégorie 1, H317 Dangereux pour le milieu aquatique — Danger chronique, Catégorie 4, H413
carbure de tungstène	(n° CAS) 12070-12-1	0,1 - 10	Cancérogénicité, Catégorie 1B, H350 Toxicité spécifique pour certains organes cibles — Exposition répétée, Catégorie 2, H373
chrome	(n° CAS) 7440-47-3	0,1 - 5	Non classé
zinc en poudre - poussières de zinc (stabilisées)	(n° CAS) 7440-66-6	0,1 - 5	Dangereux pour le milieu aquatique — Danger aigu, Catégorie 1, H400 Dangereux pour le milieu aquatique — Danger chronique, Catégorie 1, H410
Diamond	(n° CAS) 7782-40-3	0,1 - 5	Non classé
étain	(n° CAS) 7440-31-5	<= 3	Non classé
manganèse	(n° CAS) 7439-96-5	<= 2	Non classé
molybdène	(n° CAS) 7439-98-7	0,1 - 1	Dangereux pour le milieu aquatique — Danger aigu, Catégorie 1, H400
phosphore, rouge	(n° CAS) 7723-14-0	<= 1	Matières solides inflammables, Catégorie 1, H228 Dangereux pour le milieu aquatique — Danger chronique, Catégorie 3, H412
graphite	(n° CAS) 7782-42-5	0,1 - 1	Non classé

Texte complet des phrases H: voir section 16

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Descri	ntion	des	nremiers	Secours
4. I. Descii	puon	ucs	hi cillici 2	Secoul S

Premiers soins après inhalation Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut

confortablement respirer. En cas de développement de symptômes: aller à l'air libre et ventiler

la pièce suspecte.

Premiers soins après contact avec la peau Laver avec précaution et abondamment à l'eau et au savon. En cas d'irritation ou d'éruption

cutanée: consulter un médecin.

Premiers soins après contact oculaire Rincer les yeux à l'eau par mesure de précaution. Si l'irritation oculaire persiste: consulter un

médecin.

Premiers soins après ingestion Rincer la bouche.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes/lésions après inhalation Peut irriter les voies respiratoires.

Symptômes/lésions après contact oculaire Peut provoquer une irritation sévère.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés Eau. Sable. Mousse. Dioxyde de carbone. Agents d'extinction non appropriés Ne pas utiliser un fort courant d'eau.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Danger d'incendie Non inflammable.

21/12/2015 FR (français) 2/10



Fiche de données de sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

5.3. Conseils aux pompiers

Protection en cas d'incendie

Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection, y compris une protection respiratoire.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

6.1.1.Pour les non-secouristes

Pas d'informations complémentaires disponibles

6.1.2. Pour les secouristes

Pas d'informations complémentaires disponibles

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Pas d'informations complémentaires disponibles

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Procédés de nettoyage

Mettre le solide répandu dans un récipient qui se referme.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Dangers supplémentaires lors du traitement Ce produit est exclusivement destiné à l'usage décrit sur l'emballage et à un usage

professionnel

Précautions à prendre pour une manipulation

sans danger

Le produit ne doit pas être utilisé à d'autres usages que ceux spécifiés ci-dessus sans avoir obtenu au préalable du fournisseur des instructions de manipulation écrites.

Mesures d'hygiène

Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Se laver les mains après toute

manipulation.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage Stocker dans un endroit sec.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

Paramètres de contrôle

cuivre, poudre (74	40-50-8)	
ACGIH	ACGIH TWA (mg/m³)	0,2 mg/m³ (Copper fume; USA; Valeur d'exposition moyenne pondérée dans le temps 8h; TLV - Adopted Value)
fer (7439-89-6)		
ACGIH	ACGIH TWA (mg/m³)	10 mg/m³ as iron oxide dust or fume
tungstène (7440-33	3-7)	
ACGIH	ACGIH TWA (mg/m³)	5 mg/m³ (Tungsten Metal; USA; Valeur d'exposition moyenne pondérée dans le temps 8h; TLV - Adopted Value)
ACGIH	ACGIH STEL (mg/m³)	10 mg/m³ (Tungsten Metal; USA; Valeur courte durée; TLV - Adopted Value)
nickel (7440-02-0)		
ACGIH	ACGIH TWA (mg/m³)	1,5 mg/m³ (Nickel Elemental; USA; Valeur d'exposition moyenne pondérée dans le temps 8h; TLV - Adopted Value; Inhalable fraction)

21/12/2015 3/10 FR (français)



Fiche de données de sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

cobalt (7440-48-4)				
ACGIH	ACGIH TWA (mg/m³)	0,02 mg/m³		
ACGIH	Remarque (ACGIH)	Pneumonitis		
OSHA	OSHA PEL (TWA) (mg/m³)	0,1 mg/m³		
étain (7440-31-5)				
ACGIH	ACGIH TWA (mg/m³)	2 mg/m³ (Tin Metal; USA; Valeur d'exposition moyenne pondérée dans le temps 8h; TLV - Adopted Value)		
carbure de tungstène (12	2070-12-1)			
ACGIH	ACGIH TWA (mg/m³)	5 mg/m³ (Tungsten, Insoluble compounds, as W; USA; Valeur d'exposition moyenne pondérée dans le temps 8h; TLV - Adopted Value)		
ACGIH	ACGIH STEL (mg/m³)	10 mg/m³ (Tungsten, Insoluble compounds, as W; USA; Valeur courte durée; TLV - Adopted Value)		
zinc en poudre - poussiè	res de zinc (stabilisées) (7440-66-6)			
ACGIH	ACGIH TWA (mg/m³)	2 mg/m³		
chrome (7440-47-3)				
ACGIH	ACGIH TWA (mg/m³)	0,5 mg/m³ (Chromium, metal; USA; Valeur d'exposition moyenne pondérée dans le temps 8h; TLV - Adopted Value)		
molybdène (7439-98-7)				
ACGIH	ACGIH TWA (mg/m³)	3 mg/m³ (Molybdenum Metal; USA; Valeur d'exposition moyenne pondérée dans le temps 8h; TLV - Adopted Value; Respirable fraction; Molybdenum Metal; 10 mg/m³; USA; Valeur d'exposition moyenne pondérée dans le temps 8h; TLV - Adopted Value; Inhalable fraction)		
manganèse (7439-96-5)	manganèse (7439-96-5)			
ACGIH	ACGIH TWA (mg/m³)	0,02 mg/m³		
ACGIH	Remarque (ACGIH)	CNS impair; A4		
graphite (7782-42-5)				
ACGIH	ACGIH TWA (mg/m³)	2 mg/m³ (Graphite (all forms except graphite fibers); USA; Valeur d'exposition moyenne pondérée dans le temps 8h; TLV - Adopted Value; Respirable fraction)		

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés

Equipement de protection individuelle

Assurer une bonne ventilation du poste de travail.

Dégagement de poussières: masque antipoussière. Si dégagement de poussières: lunettes de protection.





Protection des mains Protection oculaire

Protection de la peau et du corps

Protection des voies respiratoires

Contrôle de l'exposition du consommateur

Autres informations

Porter gants de cuir.

Lunettes de protection.

Porter un vêtement de protection approprié.

Si le mode d'utilisation du produit entraîne un risque d'exposition par inhalation, porter un équipement de protection respiratoire.

Éviter tout contact avec la substance au cours de la grossesse/pendant l'allaitement.

Hazardous dust of the workpiece material may be generated during grinding / drilling and/or sanding operations. National regulations for dust exposure limit values have to be taken into consideration as part of the job hazard assessment.

Most of the dust generated during grinding is from the base material being ground and the potential hazard from this exposure must be evaluated. This dust may present a fire or dust explosion hazard and may present a serious health hazard.

21/12/2015 FR (français) 4/10



Fiche de données de sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique Solide

Couleur Aucune donnée disponible
Odeur Aucune donnée disponible
Seuil olfactif Aucune donnée disponible
pH Aucune donnée disponible
Vitesse d'évaporation relative (l'acétate Aucune donnée disponible

butylique=1)

Point de fusion

Point de congélation

Aucune donnée disponible

Point d'ébullition

Aucune donnée disponible

Point d'éclair

Aucune donnée disponible

Aucune donnée disponible

Température d'auto-inflammation

Aucune donnée disponible

Température de décomposition > 400 °C

Inflammabilité (solide, gaz)

Pression de vapeur

Densité relative de vapeur à 20 °C

Densité relative

Solubilité

Log Pow

Viscosité, cinématique

Aucune donnée disponible

Aucune donnée disponible

insoluble dans l'eau.

Aucune donnée disponible

Aucune donnée disponible

Viscosité, cinématique
Aucune donnée disponible
Viscosité, dynamique
Aucune donnée disponible
Propriétés explosives
Aucune donnée disponible
Propriétés comburantes
Aucune donnée disponible
Limites d'explosivité
Aucune donnée disponible

9.2. Autres informations

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Le produit n'est pas réactif dans les conditions normales d'utilisation, de stockage et de transport. Le produit n'est pas explosif.

10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas de réaction dangereuse connue dans les conditions normales d'emploi.

10.4. Conditions à éviter

Pas d'informations complémentaires disponibles

10.5. Matières incompatibles

Pas d'informations complémentaires disponibles

10.6. Produits de décomposition dangereux

Pas d'informations complémentaires disponibles

21/12/2015 FR (français) 5/10



Fiche de données de sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë Non classé

Toxicite aigue	NOTI Classe
fer (7439-89-6)	
DL50 orale rat	30000 mg/kg (Rat)
ATE US (voie orale)	30000,000 mg/kg de poids corporel
tungstène (7440-33-7)	
CL50 inhalation rat (ppm)	> 5,4 ppm/4h (poeder; Rat)
nickel (7440-02-0)	
DL50 orale rat	> 9000 mg/kg (Rat; Équivalent ou similaire à la ligne directrice de l'OCDE 401; Valeur expérimentale)
cobalt (7440-48-4)	
DL50 orale rat	> 5000 mg/kg (Rat)
étain (7440-31-5)	
DL50 orale rat	> 2000 mg/kg de poids corporel (Rat; OCDE 423 : Toxicité orale aiguë - Méthode par classe de toxicité aiguë; Valeur expérimentale)
DI 50 cutanée rat	> 2000 mg/kg de poids corporel (Rat; Valeur expérimentale; OCDE 402 : Toxicité cutanée aiguë)
zinc en poudre - poussières de zinc (stabilisé	
DL50 orale rat	> 2000 mg/kg de poids corporel (Rat; Équivalent ou similaire à la ligne directrice de l'OCDE 401; Valeur expérimentale)
DI 50 cutanée rat	> 2000 mg/kg de poids corporel (Rat; Read-across; Équivalent ou similaire à la ligne directrice de l'OCDE 402)
manganèse (7439-96-5)	
DL50 orale rat	9000 mg/kg (Rat)
ATE US (voie orale)	9000,000 mg/kg de poids corporel
phosphore, rouge (7723-14-0)	
DL50 orale rat	> 10000 mg/kg (Rat)
Corrosion cutanée/irritation cutanée	Non classé
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Non classé
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	Non classé
Mutagénicité sur les cellules germinales	Non classé
Cancérogénicité	Non classé
nickel (7440-02-0)	
Groupe IARC	2B
National Toxicology Program (NTP) Status	3
cobalt (7440-48-4)	
Groupe IARC	2B
carbure de tungstène (12070-12-1)	
Groupe IARC	2A
chrome (7440-47-3)	
Groupe IARC	Non classó
Toxicité pour la reproduction	Non classé
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	Non classé
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)	Non classé
Danger par aspiration	Non classé
Effets néfastes potentiels sur la santé humaine et symptômes possibles	Irritation: peut irriter le système respiratoire.
Symptômes/lésions après inhalation	Peut irriter les voies respiratoires.
Symptômes/lésions après contact oculaire	Peut provoquer une irritation sévère.

21/12/2015 FR (français) 6/10



Fiche de données de sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

cuivre, poudre (7440-50-8)	
CL50 poisson 1	200 μg/l CL50; 96 h; Salmo gairdneri; Système à courant; Eau douce (non salée)
CE50 Daphnie 1	109 - 798 µg/l (CE50; OCDE 202 : Daphnia sp., essai d'immobilisation immédiate; 48 h; Daphnia
	magna; Système statique; Eau douce (non salée); Éléments de preuve)
Seuil toxique algues 1	230 µg/l (CE50; OCDE 201 : Algues, essai d'inhibition de la croissance; 72 h;
	Pseudokirchneriella subcapitata; Système statique; Eau douce (non salée); Éléments de preuve)
zinc en poudre - poussières de zinc (stabilis	ées) (7440-66-6)
CL50 poisson 1	0,14 mg/l (96 h; Salmo gairdneri (Oncorhynchus mykiss); Ion de zinc)
CE50 Daphnie 1	0,07 mg/l (48 h; Daphnia magna; Ion de zinc)
CL50 poissons 2	0,169 mg/l (96 h; Oncorhynchus mykiss; lon de zinc)
CE50 Daphnie 2	1,833 mg/l (48 h; Daphnia magna; Ion de zinc)
ErC50 (algues)	0,15 mg/l
Seuil toxique algues 1	0,150 mg/l (72 h; Selenastrum capricornutum; Ion de zinc)
Seuil toxique algues 2	0,050 mg/l (72 h; Selenastrum capricornutum; Ion de zinc)
molybdène (7439-98-7)	
CL50 poisson 1	0,790 mg/l (CL50; 672 h)
phosphore, rouge (7723-14-0)	
CL50 poisson 1	33,2 mg/l (CL50; 96 h)
CE50 Daphnie 1	10,5 mg/l (CE50; 48 h)
CE50 autres organismes aquatiques 1	18,3 mg/l (72 h; Scenedesmus subspicatus; Taux de croissance)

12.2. Persistance et dégradabilité

cuivre, poudre (7440-50-8)	
Persistance et dégradabilité	Biodégradabilité: sans objet. Biodégradabilité dans le sol: sans objet. Adsorption au sol.
Demande biochimique en oxygène (DBO)	Sans objet
Demande chimique en oxygène (DCO)	Sans objet
DThO	Sans objet
fer (7439-89-6)	
Persistance et dégradabilité	Biodégradabilité: sans objet. Biodégradabilité dans le sol: sans objet. Adsorption au sol.
Demande biochimique en oxygène (DBO)	Sans objet
Demande chimique en oxygène (DCO)	Sans objet
DThO	Sans objet
DBO (% de DThO)	Sans objet
tungstène (7440-33-7)	
Persistance et dégradabilité	Biodégradabilité: sans objet. Forme des sédiments dans l'eau. Biodégradabilité dans le sol: sans objet. Adsorption au sol.
Demande biochimique en oxygène (DBO)	Sans objet
Demande chimique en oxygène (DCO)	Sans objet
DThO	Sans objet
nickel (7440-02-0)	
Persistance et dégradabilité	Biodégradabilité: sans objet. Biodégradabilité dans le sol: sans objet. Aucune donnée (expérimentale) disponible sur la mobilité de la substance.
Demande biochimique en oxygène (DBO)	Sans objet
Demande chimique en oxygène (DCO)	Sans objet
DThO	Sans objet
cobalt (7440-48-4)	
Persistance et dégradabilité	Biodégradabilité: sans objet.
Demande biochimique en oxygène (DBO)	Sans objet
Demande chimique en oxygène (DCO)	Sans objet
DThO	Sans objet

21/12/2015 FR (français) 7/10



Fiche de données de sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

étain (7440-31-5)	
Persistance et dégradabilité	Biodégradabilité: sans objet. Adsorption au sol.
Demande biochimique en oxygène (DBO)	Sans objet
Demande chimique en oxygène (DCO)	Sans objet
DThO	Sans objet
carbure de tungstène (12070-12-1)	
Persistance et dégradabilité	Biodégradabilité: sans objet. Biodégradabilité dans le sol: sans objet. Adsorption au sol.
Demande biochimique en oxygène (DBO)	Sans objet
Demande chimique en oxygène (DCO)	Sans objet
DThO	Sans objet
zinc en poudre - poussières de zinc (stabili	isées) (7440-66-6)
Persistance et dégradabilité	Biodégradabilité: sans objet. Aucune donnée (expérimentale) disponible sur la mobilité de la substance.
Demande biochimique en oxygène (DBO)	Sans objet
Demande chimique en oxygène (DCO)	Sans objet
DThO	Sans objet
DBO (% de DThO)	Sans objet
chrome (7440-47-3)	
Persistance et dégradabilité	Biodégradabilité: sans objet. Biodégradabilité dans le sol: sans objet. Adsorption au sol.
Demande biochimique en oxygène (DBO)	Sans objet
Demande chimique en oxygène (DCO)	Sans objet
DThO	Sans objet
molybdène (7439-98-7)	
Persistance et dégradabilité	Biodégradabilité: sans objet. Adsorption au sol.
Demande biochimique en oxygène (DBO)	Sans objet
Demande chimique en oxygène (DCO)	Sans objet
DThO	Sans objet
manganèse (7439-96-5)	
Persistance et dégradabilité	Biodégradabilité: sans objet. Adsorption au sol.
Demande biochimique en oxygène (DBO)	Sans objet
Demande chimique en oxygène (DCO)	Sans objet
DThO	Sans objet
phosphore, rouge (7723-14-0)	
Persistance et dégradabilité	Biodégradabilité: sans objet. Biodégradabilité dans le sol: sans objet.
Demande biochimique en oxygène (DBO)	Sans objet
Demande chimique en oxygène (DCO)	Sans objet
DThO	Sans objet

12.3. Potentiel de bioaccumulation

cuivre, poudre (7440-50-8)	
Potentiel de bioaccumulation	Bioaccumulation: sans objet.
fer (7439-89-6)	
Log Pow	-0,77 (Valeur estimative)
tungstène (7440-33-7)	
Log Pow	0,23 (Valeur estimative)
Potentiel de bioaccumulation	Faible potentiel de bioaccumulation (Log Kow < 4).
nickel (7440-02-0)	
Log Pow	-0,57 (Valeur estimative)
Potentiel de bioaccumulation	Faible potentiel de bioaccumulation (Log Kow < 4).
étain (7440-31-5)	
Potentiel de bioaccumulation	Aucun renseignement disponible sur la bioaccumulation.

21/12/2015 FR (français) 8/10



Fiche de données de sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

carbure de tungstène (12070-12-1)		
Potentiel de bioaccumulation	Aucun renseignement disponible sur la bioaccumulation.	
zinc en poudre - poussières de zinc (stabilisées) (7440-66-6)		
Potentiel de bioaccumulation	Bioaccumulation: sans objet.	
chrome (7440-47-3)		
BCF poissons 1	0,0048 (BCF)	
BCF autres organismes aquatiques 1	0,443 (BCF)	
Potentiel de bioaccumulation	Non bioaccumulable.	
molybdène (7439-98-7)		
BCF poissons 1	260 - 500 (BCF)	
Potentiel de bioaccumulation	Aucun renseignement disponible sur la bioaccumulation.	
manganèse (7439-96-5)		
BCF poissons 1	81 (BCF)	
BCF autres organismes aquatiques 1	300000 (BCF)	
BCF autres organismes aquatiques 2	125000 (BCF)	

12.4. Mobilité dans le sol

phosphore, rouge (7723-14-0)	
Ecologie - sol	Non toxique pour les plantes.

12.5. Autres effets néfastes

Autres informations

Ne pas laisser le produit se répandre tel quel dans l'environnement.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Législation régionale (déchets)

Recommandations pour l'élimination des

déchets

Elimination à effectuer conformément aux prescriptions légales.

Eliminer conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur. Éviter le rejet

dans l'environnement.

Ecologie - déchets Éviter le rejet dans l'environnement. Déchets dangereux par suite de leur toxicité.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Conformément aux exigences de ADR / RID / IMDG / IATA / ADN

ADR	IMDG	IATA	RID	
14.1. Numéro ONU				
Non réglementé pour le transport				
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU				
Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable	
14.3. Classe(s) de danger pour le transport				
Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable	
Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable	
14.4. Groupe d'emballage				
Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable	
14.5. Dangers pour l'environnement				
Dangereux pour l'environnement : Non	Dangereux pour l'environnement : Non Polluant marin : Non	Dangereux pour l'environnement : Non	Dangereux pour l'environnement : Non	
Pas d'informations supplémentaires disponibles				

21/12/2015 FR (français) 9/10



Fiche de données de sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

- Transport par voie terrestre
- Transport maritime

Aucune donnée disponible

- Transport aérien

Aucune donnée disponible

- Transport ferroviaire

Transport interdit (RID) Non

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC

RUBRIQUE 15: Informations réglementaires

Réglementations nationales/internationales

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 16: Autres informations

Modification FDS Majeure/MineureAucun(e)Date d'émission21/12/2015Date de révision21/12/2015Remplace la fiche15/12/2015

Textes complet des phrases H:

H228	Matière solide inflammable
H317	Peut provoquer une allergie cutanée
H334	Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation
H350	Peut provoquer le cancer
H351	Susceptible de provoquer le cancer
H372	Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée
H373	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme
H413	Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques

SDS_CA_Hilti

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit

21/12/2015 FR (français) 10/10